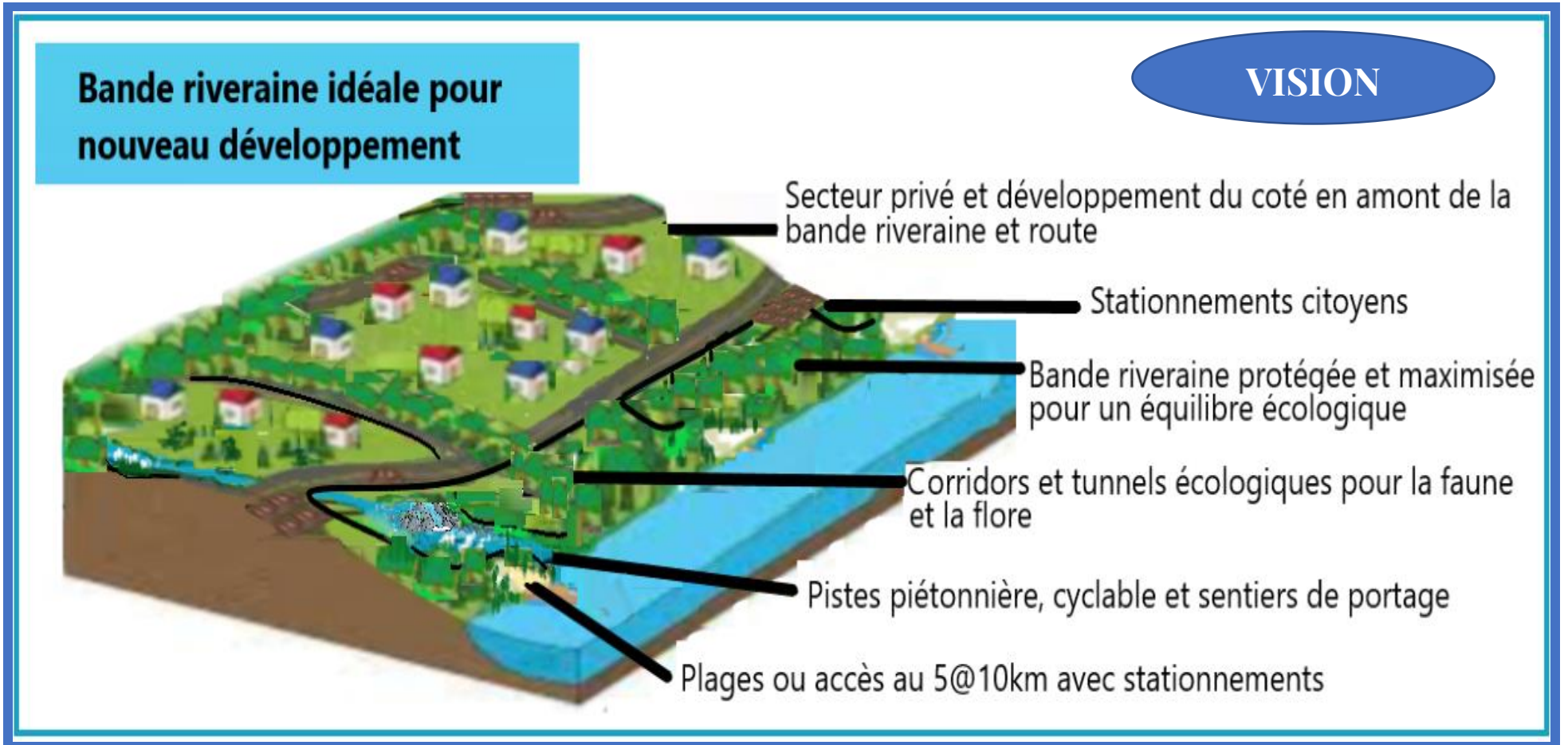


PROPOSITION POUR LE PLAN STRATÉGIQUE ACCÈS AUX BERGES POUR ACTIVITÉS NAUTIQUES NON MOTORISÉS

Proposé par Mouvement Bleu - Accès Berge / accesbleu.ca



MISSION : ENGAGEMENT POUR LA COLLECTIVITÉ

Accès publics aux lacs et rivières	Équité sociale	Qualité de vie	Santé publique	Rayonnement
CRÉATION D'ACCÈS POUR LA COLLECTIVITÉ	ACCESSIBILITÉ À TOUS LES CITOYENS	ÉTHIQUE ENVIRONNEMENTALE ET COHABITATION	PROXIMITÉ : SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE	VALORISATION DES ACCÈS ET PARCOURS NAUTIQUES

COMMENT: 2 PILIERS ET UN PROJET INNOVATEUR

**LOI EN TERRE
PUBLIQUE**

**LOI EN TERRE
PRIVÉE**

**LA ROUTE
BLEUE DU QUÉBEC**

À travers le territoire du Québec, viser la récupération des rives et l'intégration d'accès publics aux berges à intervalles réguliers avec logistique de stationnement dans une éthique de respect environnemental et de saine cohabitation

ACCÈS AUX BERGES – FIERTÉ QUÉBÉCOISE – ENGAGEMENT

RESSOURCES : ÉTABLIR NORMES, PROCESSUS ET LIENS ENTRE INTERVENANTS

Établir un lien de communication chapeauté par le gouvernement entre tous les intervenants, les différentes instances gouvernementales (Fédéral; MAMH, MERN, MELCC, MTQ, ministre de l'Éducation, MFFP; les MRC et Municipalités; les fédérations sportives reliés aux sports d'eau; et les citoyens.

- 1) Création d'accès aux plans d'eau par :
 - a) Création d'une Loi en terre publique
 - b) Création d'une Loi en terre privée
 - c) Création de lois obligeant les municipalités hésitantes à permettre l'accès.
 - d) Rétablir par défaut la consigne « à vos propres risques » sur tous les terrains non-encadrés et/ou clairement identifiés par un panneau.
- 2) Liens/Processus :
 - a) Coordination des urbanistes des différents ministères
 - b) Arrimage avec les fédérations d'activités nautiques non motorisées, des cartes et des sites interactifs.
 - c) Instauration d'un processus efficace, uniforme pour la cartographie et l'enregistrement cadastrale des points d'accès : sites d'attrait, de portage, de rustique à élaborer à distance acceptable et logistique de stationnements et services
- 3) Liens/financement de la Route Bleue du Québec pour :
 - a) Coordonner l'enregistrement des accès cartographiés par les fédérations d'activités nautique non motorisées tout en les gardant publics et sans frais.
 - b) Sensibiliser les plaisanciers et les baigneurs à une pratique écoresponsable et au respect de l'environnement
 - c) Développer une stratégie efficace de mise en valeur des sites d'accès, d'attrait et de portage
 - d) Inciter l'appropriation régionale des parcours pour une pérennisation de la Route Bleue et l'implication des partenaires dans le développement, une volonté d'actions concrètes à la préservation à long terme des accès à nos plans d'eau

➤ Notes : Site d'accès inclut accès aux berges, sentiers d'attrait et de portage, d'une logistique de stationnements. Plan d'eau réfère aux lacs, rivières, fleuve et torrents.

➤ Proposition Loi terre privée, loi terre publique et incohérence gouvernementale se référer à [SOMMAIRE 2.0 MERN.pdf](#)

PLAN D' ACTIONS PROPOSÉ

12 premiers mois

Accès aux plans d'eau

- Créer un lien de communication chapeauté par le gouvernement afin d'élaborer un processus efficace et uniforme d'enregistrement des points d'accès et sites d'accès et lois pérennisant les accès en terre publique et privée
- Corriger les incohérences gouvernementales et pouvoir exclusif des municipalités
- Identifier, répertorier et protéger les rives et sites d'accès aux plans d'eau en danger de disparition

Fédérations d'activités nautiques reliés à la Route Bleue

- Développer un financement auprès des instances gouvernementales et relier les fédérations d'activités nautiques non motorisées à la Route Bleue
- À travers les parcours établis, protéger les accès aux plans d'eau et territoires associés avec le soutien actif des paliers gouvernementaux
- Sensibiliser la population à une éthique de cohabitation et environnementale

2023 @ 2027

- Créer, cartographier, enregistrer/réserver points d'accès publics répertoriés par les fédérations et les points d'accès respectant une norme établie à une distance acceptable à travers le territoire du Québec
- Développer un système de communication pour la protection et qualité de l'eau
- Maintenir et développer la coordination entre instances gouvernementales, la Route Bleue, Fédérations et organismes

- Accroître le nombre de parcours nautiques et sites, naturels ou artificiels, permettant la baignade
- Arrimage et lien entre les cartes des fédérations, cartes et sites interactifs
- Visibilité
- Développer la prise en charge régionale de la Route Bleue du Québec avec une coordination provinciale.

TABLEAU DES FORCES, FAIBLESSES ET TENDANCES

	Gouvernemental Sites d'accès publics aux plans d'eau	Fédérations d'activités nautiques non motorisées Sites d'accès publics aux plans d'eau classifiés
Forces	<p>3 PROPOSITIONS ACCEPTÉES PAR LA CAQ</p> <ul style="list-style-type: none"> • La CAQ propose d'améliorer l'accès aux rivières et aux plans d'eau dans un souci de protection de l'eau. (2019) • La CAQ propose de soutenir la création de nouveaux parcours canotables et de revitaliser les parcours existants avec accès publics. (2021) • La CAQ propose de valoriser l'accès au fleuve et ses affluents, en favorisant un meilleur développement et une modernisation des infrastructures ainsi que des services qu'offrent les plages, les marinas, les rampes de mise à l'eau et les quais publics. (2021) 	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours nautiques de qualité avec une approche sécuritaire cartographiés, devant être accessibles publiquement et gratuitement • Produit d'attrait public mettant les 4 axes en valeur : sécurité, éducation, écoresponsabilité et accessibilité encadrée • Produit de mobilisation sociale, attrayant et mettant en valeur le territoire • Appropriation et implication régionale de diverses organisations du milieu municipal et provincial.
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> • L'absence d'un lien de communication attribué à nos plans d'eau et pouvoir exclusif aux municipalités résultent en la disparition de nos rives et sites d'accès aux plans d'eau • Absence de lois et processus uniforme de création, protection, d'enregistrement et de cohérence entre instances gouvernementales, fédérations et organismes • Panneaux d'interdiction, barrières, manque de stationnements par manque de lois adéquates et éthique 	<p>Risques:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liés à la gestion: financement et coordination • Liés aux enjeux techniques: état des lieux, connaissance du territoire • Liés à la communication: visibilité trop faible
Tendances	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte, appréciation du territoire • Conscientisation d'éthique environnementale et de cohabitation • Lien d'appartenance, responsabilité face à la protection de nos rives et de l'importance de nos accès aux plans d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Processus de développement par étapes et standardisation de la qualité du produit de la Route Bleue au Québec en reconnaissance des particularités régionales • Développement en collaboration avec MRC et municipalités intéressées • Crée une implication régionale auprès d'organismes du milieu

Soyons fiers de notre territoire !